

Vendredi 1er mai 2020

18ème Course des Impressionnistes

COURSE A L'AVIRON EN PAYS IMPRESSIONNISTE
Course de 21 km en bateau long (4 ou 8) - Marathon en skiff (42 km)

AVANT-PROGRAMME



Chaque année, le 1er Mai, le Rowing Club de Port Marly (RCPM) organise une course d'aviron sur un parcours en boucle de 21 km sur la Seine. Cette course est répertoriée comme course longue distance selon les règles de la FFA.

Le RCPM appartient à la ligue d'Île de France d'Aviron. Il est situé en Pays Impressionniste, en bordure de Seine dans la commune de Port Marly. L'aviron y est pratiqué sur un bras mort de la Seine, en aval de l'Ecluse de Bougival.

La Course des Impressionnistes se déroule sur la Seine, au cœur du Pays Impressionniste et bénéficie en ce jour férié de l'arrêt de la navigation fluviale. Elle comporte deux épreuves distinctes :

- Course de 21 km en bateau long (4 ou 8)
- Un marathon en skiff (42 km)

Ces deux épreuves s'adressent à des rameurs confirmés, loisirs adultes ou compétiteurs des catégories vétérans, seniors et juniors J15 à J18 (course en bateaux longs uniquement pour ces derniers). Les équipages peuvent être masculins, féminins ou mixtes. Les clubs peuvent ainsi engager des équipages de tous types, en bateaux longs.

A l'issue de la course, un vin d'honneur accueille tous les participants et un repas est servi au RCPM sur réservation.

Le Rowing Club de Port Marly espère vous accueillir nombreux, pour partager avec vous en toute amitié cette journée sportive.



ORGANISATION DES COURSES

Organisateur	Rowing Club de Port-Marly - 12 bis rue de Paris 78560 PORT MARLY Site internet : www.rcpm-aviron.fr
Responsable	Philippe COULLOY / 06 76 76 04 10 – Courriel : p.coulloy@free.fr
Catégories de rameurs	Juniors J16 : 15-16 ans Juniors J18 : 17-18 ans pouvant inclure des rameurs J16 surclassés (certificat médical de sur-classement obligatoire)*. Seniors : compétiteurs seniors « élites » (≥ 19 ans), pouvant inclure uniquement dans les courses bateaux longs, des juniors J16 et J18 surclassés (certificat médical de sur-classement obligatoire)*. Masters : compétiteurs seniors « loisirs » (≥ 19 ans) et vétérans (>27 ans), pouvant inclure des juniors J16 et J18 surclassés (certificat médical de sur-classement obligatoire)*. Vétérans : catégories A à F selon le règlement FISA Equipes masculines (100% d'hommes), mixtes (50% femmes / 50% hommes) ou féminines (100% de femmes). (*) : voir code des régates en vigueur
Types de bateaux	Course 21 km en bateaux longs, 4 ou 8 tous armements (voir liste des courses). Marathon (42 km) : skiff
Horaires :	Accueil et déchargement des remorques à partir de 6h00 Récupération des dossards par les délégués à leur arrivée. <u>Marathon en skiff (42 km)</u> : embarquement à partir de 7h15, départ à 7h45 pour tous les concurrents. <u>Course 21 km en bateaux longs</u> : embarquement à partir de 8h15, premier départ de la course à 8h45 . Dernière arrivée vers 12 h 15 pour les deux courses.
Organisation de la course	Embarquement au ponton du Rowing Club de Port Marly. Echauffement possible dans le bras mort en amont du Club. Débarquement au Rowing Club de Port Marly. Pas de rotation de bateaux possible. Un plan détaillé du bassin est remis à chaque équipage avant le départ. Parcours balisé tous les 5 km. 6 canots à moteur assurent la sécurité sur le parcours (voir plan).
Règlement de la course	Voir document joint => Prendre connaissance des consignes.
Ordre de départ	<ul style="list-style-type: none">• Marathon en skiff : départ groupé.• Course 21 km en bateaux longs : départ type "tête de rivière", toutes les 30 s, dans l'ordre des dossards (4 yolettes pointe et couple => 4 barrés en pointe et couple => 4 sans barreur en pointe et coupe => 8 pointe et couple)
Logistique	Stationnement des véhicules et remorques sur parking à proximité du RCPM. Parc à bateau à proximité du ponton. <u>Attention</u> : les remorques devront impérativement être déchargées dès leur arrivée et rejoindre le parking au plus vite pour libérer l'accès au parc à bateau => prévoir le personnel nécessaire au déchargement.



Droits d'inscription	Course 12 € par siège (rameur ou barreur). Repas 20 €, sur réservation, à régler avec l'inscription. Location de bateaux, sur demande et sous réserve de disponibilité. Tarifs : 8+ =100 €, 4- =50 €, 4+ = 60 €, skiff = 40 €.
Modalités d'inscriptions	Inscriptions en 2 étapes : 1. <u>Jusqu'au 19 avril</u> , engagement des équipages et réservation des repas : <u>Pour les clubs français affiliés à la FFA => double inscription :</u> <ul style="list-style-type: none">• Inscrire les équipages et réserver les repas <u>sur le serveur RCPM</u>, accès http://www.rcpm-aviron.fr/course. <i>NB : Les équipages « mixtes de clubs » sont inscrits par un seul des clubs concernés.</i>• Pour vérification des licences et certificats médicaux, chaque club doit inscrire tous les participants de sa structure individuellement (rameurs et barreurs) <u>sur le serveur de la FFA</u> (accès : https://ffsa-goal.multimedias.com/login => événements => inscriptions => « Course des Impressionnistes »), dans les courses 1x fictives correspondantes :<ul style="list-style-type: none">○ <u>Rameurs</u> dans les catégories où ils doivent courir,○ <u>Barreurs</u> dans leur catégorie d'âge,<i>Y compris ceux qui ont été inscrits par un autre club dans un équipage « mixte de club ».</i> <u>Pour les clubs étrangers => inscription simple :</u> <ul style="list-style-type: none">• Inscrire les équipages et réserver les repas <u>sur le serveur RCPM</u>, accès http://www.rcpm-aviron.fr/course. <i>NB : Les équipages « mixtes de clubs » sont inscrits par un seul club.</i>• Lors du contrôle, les rameurs devront pouvoir présenter un certificat médical de non-contre-indication de la pratique de l'aviron en compétition dont la validité est de moins d'un an au jour de la course. 2. <u>Avant le 25 avril</u> , confirmation par courrier pour tous les clubs, comprenant le <i>récapitulatif des engagements</i> et des <i>réservations de repas</i> accompagné selon le mode de règlement choisi : <ol style="list-style-type: none">a. Chèque à l'ordre du <i>Rowing Club de Port Marly</i>,b. Justificatif de règlement par virement indiquant le montant et la date. <i>Adresse d'envoi du courrier : Rowing Club de Port Marly – Course des Impressionnistes – 12 bis rue de Paris – 78560 PORT MARLY</i>
Programme des courses :	Consultable sur site Internet du RCPM www.rcpm-aviron.fr après clôture des inscriptions.
Remise des prix :	Au RCPM, 30 mn après les courses, cérémonie de remise des récompenses aux premiers de chaque catégorie, challenge du nombre et meilleur temps du bassin.
Vin d'honneur :	Offert à tous les participants lors de la cérémonie de remise des récompenses.
Repas :	Servi au RCPM après la cérémonie de remise des récompenses, sur réservation (règlement à effectuer avec les inscriptions). <u>NB : Limitation aux 130 premières réservations => réserver sans tarder</u>



Liste des courses

Course 21 km en bateaux longs (4 ou 8) :

1. FEMME-JUNIOR J16-QUATRE DE POINTE OU COUPLE AVEC BARREUR
2. HOMME-JUNIOR J16-QUATRE DE POINTE OU COUPLE AVEC BARREUR
3. MIXTE-JUNIOR J16-QUATRE DE POINTE OU COUPLE AVEC BARREUR
4. FEMME-JUNIOR J16-HUIT DE POINTE AVEC BARREUR
5. HOMME-JUNIOR J16-HUIT DE POINTE AVEC BARREUR
6. FEMME-JUNIOR J18-QUATRE DE POINTE OU COUPLE SANS BARREUR
7. HOMME-JUNIOR J18-QUATRE DE POINTE OU COUPLE SANS BARREUR
8. MIXTE-JUNIOR J18-QUATRE DE POINTE OU COUPLE SANS BARREUR
9. HOMME-JUNIOR J18-QUATRE DE POINTE AVEC BARREUR
10. FEMME-JUNIOR J18-HUIT DE POINTE AVEC BARREUR
11. HOMME-JUNIOR J18-HUIT DE POINTE AVEC BARREUR
12. FEMME-SENIOR-QUATRE DE POINTE OU COUPLE SANS BARREUR
13. HOMME-SENIOR-QUATRE DE POINTE OU COUPLE SANS BARREUR
14. HOMME SENIOR-QUATRE DE POINTE AVEC BARREUR
15. FEMME-SENIOR-HUIT DE POINTE AVEC BARREUR
16. HOMME-SENIOR-HUIT DE POINTE AVEC BARREUR
17. FEMME-MASTER-QUATRE DE POINTE OU COUPLE AVEC BARREUR YOLETTE
18. HOMME-MASTER-QUATRE DE POINTE OU COUPLE AVEC BARREUR YOLETTE
19. MIXTE-MASTER-QUATRE DE POINTE OU COUPLE AVEC BARREUR YOLETTE
20. FEMME-MASTER-QUATRE DE POINTE OU COUPLE AVEC BARREUR
21. HOMME-MASTER-QUATRE DE POINTE OU COUPLE AVEC BARREUR
22. MIXTE-MASTER-QUATRE DE POINTE OU COUPLE AVEC BARREUR
23. FEMME-MASTER-QUATRE DE POINTE OU COUPLE SANS BARREUR
24. HOMME-MASTER-QUATRE DE POINTE OU COUPLE SANS BARREUR
25. MIXTE-MASTER-QUATRE DE POINTE OU COUPLE SANS BARREUR
26. FEMME-MASTER-HUIT DE POINTE OU COUPLE AVEC BARREUR
27. HOMME-MASTER-HUIT DE POINTE OU COUPLE AVEC BARREUR
28. MIXTE-MASTER-HUIT DE POINTE OU COUPLE AVEC BARREUR

Marathon 1x (42 km)

1. 1X FEMME SENIOR
2. 1X HOMME SENIOR
3. 1X FEMME VETERAN A
4. 1X HOMME VETERAN A
5. 1X FEMME VETERAN B
6. 1X HOMME VETERAN B
7. 1X FEMME VETERAN C
8. 1X HOMME VETERAN C
9. 1X FEMME VETERAN D
10. 1X HOMME VETERAN D
11. 1X FEMME VETERAN E
12. 1X HOMME VETERAN E
13. 1X FEMME VETERAN F
14. 1X HOMME VETERAN F

Modalités particulières d'inscriptions

Les équipages mixtes H/F qui ne respectent pas le quota de 50% d'hommes et 50% de femmes peuvent être inscrites. Cependant, les équipes qui comportent plus de 50% d'hommes sont à inscrire en équipes masculines.



